Conférence du général Gordon.

Presse Associée.

Chicago, 21 décembre.—Le général John B. Gordon a changé le sujet de la conférence qu'il doit faire ce soir. Au lieu de parler des "Premiers jours de la Confédération", il traitera la question de la "Guerre avec l'Angleterre et de la doctrine Monroe".

La conférence est donnée sous les auspices du Press Club de Chicago.

Coupable négligence.

Grave accident de chemin de fer.

Presse Associée.

Philadelphie, Pennsylvanie, 22 décembre—Le train de banlieue de la ligne de Reading, parti de la gare de Philadelphie à 6 heures 15 du matin et arrivé au faubourg de Frankfort à 6 heures 44, a quitté cette dernière station sans attendre, comme d'habitude, le train qui arrive à la même heure d'une direction opposée.

Il en est résulté une rencontre entre les deux trains sur la rue Sellers, à deux lieues de la gare. Deux voyageurs ont été tués et plusieurs blessés dont trois mortellement.

Les tués sont :

Daniel Hart, 70 ans, de Frankfort, et George Anderson, 16 ans, également de Frankfort

Les blessés :

Edward Scott, 20 ans, de Frankfort, a les deux jambes brisées et mourra probablement.

Samuel Stevers, 53 ans, de Frankfort, les deux jambes et un bras écrasés; mourra.

George Lee, 15 ans, de Frankfort, les deux jambes et un bras écrasés; mourra.

Charles Guard, 28 ans, de Philadelphie, employé des bagages, blessé aux jambes et aux épaules.

Herbert E. Tray, 17 ans, de Frankfort; une jambe cassée et le corps meurtri.

Wm. Mosey, graves blessures aux jambes.

Irwin Udall, 45 ans, de Frankfort, les deux jambes et un bras cassés.

Plusieurs autres personnes sont blessées moins grièvement.

A l'exception de deux, les voyageurs tués ou grièvement blessés se trouvaient dans un wagon du train quittant la ville. Les ordres pour ce train sont d'attendre à la gare de Frankfort l'arrivée du train venant du nord.

On dit que le chef du train allant au nord a donné au mécanicien l'ordre de partir.

Le train avait à peine quitté la gare que le mécanicien a envoyé le chauffeur pour demander au conducteur Lewis si l'ordre de marcher avait été reçu, n'en ayant pas été prévenu. Aux premières paroles du chauffeur, le conducteur a sursauté et a donné le signal de revenir en arrière, mais avant que le mécanicien ait eu le temps de renverser la vapeur, l'autre train arrivait sur sa locomotive.

La force de la collision a été terrible, et les deux machines ont été mises en pièces. Le tender du train allant au nord a pénétré dans trois wagons. Le wagon des fumeurs était bondé, et c'est là que les accidents se sont produits.

L'anniversaire du débarquement des "Pèlerins."

Presse Associée.

Plymouth, Massachusetts, 21 décembre—Le deux-cent soixante-quinzième anniversaire du débarquement des "pèlerins" a été célébré aujourd'hui à Plymouth.

Le Sénateur George F. Hoar, de Worcester, a prononcé le discours du jour.

Mort du général Veatch.

Presse Associée.

Evansville, Indiana, 21 décembre.—Le général James C. Veatch est mort ce matin, à sa résidence du comté du Spencer.

Il avait reçu le brevet de major-général des volontaires après la bataille de Shiloh. Il a servi pendant toute la durée de la guerre.

Nominations sanctionnées par le Sénat.

Presse Associée.

Washington, 21 décembre — En session exécutive le Sénat a aujourd'hui confirmé la nomination du colonel J. J. Coppinger au grade de général de brigade, ainsi que celle John L. Peak, au poste de ministre des Etats-Unis en Suisse.

Le Président appose sa Signature.

Presse Associée.

Washington, 21 décembre — Le Président a signé à trois heures de l'après-midi la résolution instituant une commission vénézuélienne Elle a, en conséquence, force de loi.

Les Navires auxiliaires de la Marine des Etats-Unis.

Presse Associée.

Washington, 21 décembre—Le sénateur Squire a présenté un projet de loi qui, s'il est voté, augmentera considérablement l'utilité, comme marine de réserve, de beaucoup de navires naviguant sous le pavillon américain.

La loi améliorera particulièrement l'efficacité des rapides paquebots de la ligne américaine allant à Southampton, au cas où ces navires seraient affrétés par le ministère de la marine.

Le projet établit qu'à l'avenir tous les mécaniciens des transatlantiques enregistrés en Amérique seront des citoyens nés dans le pays, et qu'ils seront officiellement élevés au grade d'officier.

Des investigations attentives dans les lois gouvernant la marine marchande montrent qu'il est possible, d'après une décision du secrétaire du Trésor, à tous les vapeurs naviguant sous pavillon américain d'avoir leur contingent de mécaniciens composé entièrement d'étrangers ayant simplement déclaré leur intention de devenir citoyens du pays.

Asphyxie.

Presse Associée.

Philadelphie, Pennsylvanie, 21 décembre—Quatre personnes ont été asphyxiées aujourd'hui par un feu dans la maison d'Andrew Johnson portant le numéro 21 de la rue Parham, dans le quartier sud-ouest de Philadelphie.

Andrew Johnson, âgé de 30 ans, et ses trois enfants, Jesse, Lena et Dora, âgées respectivement de 9, 5 et 3 ans sont morts. Mme Johnson a été transportée inconsciente à l'hôpital, et on pense qu'elle ne pourra survivre.

La délimitation des frontières entre les Etats-Unis et le Mexique.

Presse Associée.

Washington, 21 décembre.—Le secrétaire Olney et Senor Romero, ministre plénipotentiaire du Mexique à Washington, ont aujourd'hui ratifié le traité augmentant d'un an, à partir du 24 décembre, le délai accordé pour la délimitation des frontières fluviales entre les Etats-Unis et le Mexique par une commission conjointe.

DERNIERE HEURE.

Un malentendu.

Le Sénateur Morgan et l'Ambassadeur d'Angleterre.

Presse Associée.

Washington, 21 décembre—Le récent discours prononcé par le sénateur Morgan, sur la question de la mer de Behring, a créé un certain malentendu à propos des circonstances dans lesquelles les vues de Sir Julian Pauncefote ont été publiées par la Presse américaine.

Dans son discours, M. Morgan a déclaré que l'ambassadeur d'Angleterre avait communiqué à la presse ses arguments dans la question, qui étaient, en certains points, une analyse de l'attitude prise par le sénateur.

Il n'est que juste envers le représentant britannique de faire savoir qu'il n'a rien communiqué aux journaux à ce sujet, et que la présentation de la position de la Grande Bretagne a été prise entièrement dans le livre bleu publié par le Foreign Office.

De cette brochure officielle, certaines parties ont été littéralement reproduites, et elles comprenaient quelques uns des points traités dans les lettres de Sir Julian à lord Salisbury.

Ces lettres furent écrites par l'ambassadeur comme informations au Foreign Office, et n'étaient considérées, d'aucune façon, comme une communication à la presse. Mais, à un moment donné, quand le livre bleu a été publié, il a été fait allusion à ces lettres.

Dans ces circonstances, les remarques du sénateur Morgan constituent un malentendu, en ce qui concerne l'action de la presse en publiant ces informations intéressantes.

La Question Vénézuélienne et les finances américaines.

L'opinion des Banquiers de Londres.

Presse Associée.

Londres, 21 décembre.—Aujourd'hui, à Londres, l'objet des conversations est presque entièrement détourné du côté politique de la question vénézuélienne, et dirigé sur le côté financier.

La rumeur, mise en circulation à Londres, de la détermination des Rothschilds de retirer immédiatement d'Amérique vingt-cinq millions de dollars d'or attire beaucoup l'attention.

Mais les Rotschilds ont déclaré aujourd'hui à un représentant de la Presse Associée que ce bruit, aussi bien que le bruit de la rupture des négociations pour un nouvel emprunt des Etats Unis, sont entièrement controuvés; et qu'il n'y a aucunes négociations entamées, non plus que des demandes d'or pour le compte des Rothschilds.

Un représentant de la *Presse Associée* s'est également rendu aux banques Morgan, Brown et Shipley, Morton et Rose, et autres grandes institutions, spécialement celles en rapports d'affaires avec les Etats-Unis.

Les directeurs de ces banques regardent généralement la situation comme favorable.

L'un d'eux a dit:

Il semble que la question politique soit maintenant mise de côté par la nomination d'une commission d'hommes de bon sens, qui auront le temps de faire sentir leur influence. Mes dépêches ne montrent aucune demande d'or faite dans le but de thésauriser. Je suis certain, a-t-il dit en terminant, que rien de sérieux ne se produira.

Le directeur d'une grande maison, dont l'influence se fait sentir dans toutes les transactions financières importantes, a remarqué : si le capitalistes européens prenaient toutes choses au sérieux, qui sait où la baisse s'arrêterait? Mais la perspective est quelque peu plus favorable aujourd'hui.

Après tout, les négociants et les banquiers américains doivent faire sentir leur influence, et nous savons que les hommes d'affaires américains réellement sérieux sont anxieux de réparer le mal fait par la hâblerie.

Presque une panique régnait à l'ouverture du marché; les valeurs étrangères étaient offertes en grandes quantités, et le marché des valeurs américaines étaient désorganisé. De fait, il était difficile d'obtenir des renseignements sur la cote.

Grande bataille à Cuba.

Presse Associée.

Madrid, 21 décembre—Des avis reçus à Madrid de Colon, Cuba, annoncent qu'on entend une formidable canonnade dans la direction de Managua. On pense que les insurgés ont pénétré dans la province de Matanzas par voie de Palma Sola, après un vif engagement avec les Espagnols commandés par le général Hernandez.

—Notre excellent ami, M. Adolphe Le Mercier Du Quesnay, vient de recevoir la lettre suivante qu'il a bien voulu nous communiquer, et à laquelle nous sommes heureux de donner place dans nos colonnes.

Les correspondances de M. Du Quesnay auront le double mérite du fond et de la forme. La grande feuille parisienne parlera des hommes et des choses de notre ville, non pas vagement, inconsidérément comme on en parle le plus souvent à l'étranger, mais d'une façon autorisée.

4 décembre 1895.

Monsieur,

M. de Rodays, rédacteur en chef du *Figaro*, me charge de vous dire qu'il recevra avec plaisir les articles que vous voudrez bien lui adresser.

Si vos communications sont réellement intéressantes pour les lecteurs du *Figaro*, nous pourrons alors vous accréditer officiellement en qualité de correspondant du *Figaro* à la Nouvelle Orléans.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

H. MAZERRAU, ✠
Chef du service des correspondants.

VOILA VOTRE CHANCE.

Prenez-la pendant que vous le pouvez—Les plus bas prix sont dépassés.

Nous n'avons pas le temps de dire beaucoup; par conséquent nous ne vous conterons pas des contes de fée, mais des faits, comme les prix extraits dégagent vraiment.

Pendant les dix jours qui suivront, nous offrirons les marchandises suivantes à 50 sous à la piastre :

Costumes d'hommes, $6 95, valant $14; 50 sous à la piastre. Costumes de travail, $4 95, valant $10 00; 50 sous à la piastre. Une autre ligne de costumes d'hommes à $3 75, valant $7 50; c'est une honte, mais ils vont à 50c à la piastre Un splendide costume d'homme, $4 50; ce costume est à la dernière mode et vaut $10. Sacrifié à 50 cts à la piastre. Costumes faits par le tailleur, de bonne qualité, $9 45. Ce sont des élégants costumes valant de $18 à $20. Sacrifiés 50 sous à la piastre. 1700 costumes de garçon, $3 50. Aucun valant moins de $7 50. 50 sous à la piastre. 2000 costumes d'enfants de 4 à 15 ans, de 50 sous à $2 50. Bon marché à double prix. S'en vont à 50 sous à la piastre. 3000 pardessus pour hommes, garçons et enfants, en Meltons, Kersey, Chinchillas, Cachemires, Lainages, Fourrures, Beavers, en noir, bleu, marron; et différents dessins de 90 sous à $15. Donnés à 50 sous à la piastre. Une ligne de costume en Cacheemire pour Garçons de 4 à 15 ans, au bargain à $11; s'en vont à 50 sous à la piastre. Une ligne de costumes pour garçons de 4 à 15 ans à $1 25. Bon marché à $2 50 à 50 sous à la piastre. Une ligne de costumes pour garçons de 4 à 15 ans à $2 00. Bon Marché à $4 00. Ils s'en vont à 50 sous à la piastre. Une autre ligne de costumes pour Garçons de 4 à 15 ans, à $3 50. Bon marché à $5. Donnés à 50 sous à la piastre.

Costumes pour jeunes gens de 14 à 19 ans, à $3 00 Bon marché à $6 00. Sacrifiés à 50 sous à la piastre.

Souvenez-vous que c'est une vente bona fide de fermeture et que tout est garanti comme nous le représentons, ou votre argent vous est rendu.

Pendant les prochains dix jours, nous vendons tout, costumes fantaisies et chapeaux à 50 sous à la piastre.

Souvenez-vous de l'adresse, Abes & Davis, Vente de Liquidation, 75 (ancien No) rue du Canal, ouvert le soir jusqu'à 11 heures P. M.

Les prières de la campagne reçoivent une attention prompte. Marchands sollicités.

22 déc—2 f

FAITS DIVERS.

Nouvelle-Orléans, 22 Déc. 1895.—Indications pour la Louisiane—Temps: beau plus chaud; vents du sud à sud est.

Température du 21 décembre 1895.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	44	6
Midi	58	12
3 P. M.	62	15
6 P. M.	60	14

AFFAIRE BIER.

Arrêt de la Cour Suprême contre Bier et l'Avocat de District—H. Bier incarcéré.

C'en est fait. La Cour Suprême s'est prononcée et son arrêt a été rendu à l'unanimité. Elle rejette définitivement la demande d'*habeas corpus*, ainsi que le mandamus réclamé par l'avocat de district, pour forcer le juge Moise à enregistrer le *nolle prosequi* en faveur du condamné Bier.

On se rappelle les circonstances principales de cette affaire qui restera célèbre dans nos annales judiciaires.

M. Bier avait été condamné pour crime de parjure. Après sa condamnation, il avait été demandé, en son nom, une nouvelle audition de cause, laquelle avait été refusée. C'est alors qu'il fut question de faire paraître le condamné, comme témoin, dans l'affaire M. J. Hart. Il fut, par l'entremise de ses conseils, conduit devant le grand jury d'alors pour y faire certains aveux par lesquels d'autres personnes, entr'autres, Maurice J. Hart, se trouvaient incriminées.

L'avocat de district Butler, entrant en scène, demanda au juge Moise de faire enregistrer une ordonnance de non-lieu en faveur de Bier, pour qu'il put témoigner en toute liberté. Le juge Moise refusa l'enregistrement. A cette occasion même, il y eut entre l'avocat de district et le juge un échange de réflexions acrimonieuses, à la suite desquelles M. Butler dut faire vingt-quatre heures de prison. Ces scènes étranges avaient beaucoup ému le public. Que fit alors M. Butler? il en appela à la Cour Suprême, pour qu'elle eut à décider entre lui et le juge.

C'était hier que la Cour Suprême devait rendre son arrêt. Elle l'a rendu, en effet, à l'unanimité. Il est signé Watkins, Nicholls, McEnery, Miller et Breaux.

Il porte sur trois points différents. Il y a, dit-il, trois périodes dans un procès criminel :

1. La période préliminaire ou d'instruction, durant laquelle l'avocat de district a la conduite de l'affaire, c'est alors que ce dernier peut agir.

2. La période des débats où tout se fait sous la conduite du juge.

3. La période entre le verdict du juri et la sentence du juge, pendant laquelle le pouvoir de grâce peut seul intervenir. L'avocat de district n'a plus, dès lors, rien à faire dans les procès. Or c'est précisément la période où se trouve H. Bier. Sa demande de mandamus contre le juge est donc considéré comme nulle et non avenue."

Chacune des pétitions de l'avocat de district a été rejetée à l'unanimité. C'est même le Chief Justice Nicholls qui a lu lui même le dernier arrêt, concernant directement l'avocat de district. Cet arrêt est sans appel. Le juge Moise sort triomphant de cette affaire. Il semble l'avoir conduite avec beaucoup de jugement et d'entente du droit.

Après la lecture de ce triple arrêt, il n'y avait plus qu'à transférer immédiatement le condamné en prison. Il y était, à 10 heures du soir, heure à laquelle le représentant de l'ABEILLE s'y est présenté. Il a été admis dans la chambre de M. Bier.

Depuis huit jours, paraît-il, le shérif avait reçu du juge Moise, l'ordre écrit d'incarcérer Bier, aussitôt que l'arrêt de la Cour Suprême serait rendu. C'est ce qui a eu lieu; le gardien de la prison, le capitaine McKay, s'est rendu immédiatement à la résidence du condamné et a mis à exécution l'ordre du juge.

M. Bier est installé dans la chambre qu'il occupait avant sa maladie. Il a refusé tout entretien relativement à la nouvelle situation qui lui est faite.

Bénédiction d'autels.

Une très imposante cérémonie aura lieu à trois heures, cette après-midi, à l'église de "St-Antoine de Padoue": la bénédiction de deux autels nouveaux.

La cérémonie ne manquera pas d'éclat comme, d'ailleurs, toutes celles que prépare le Rév. Père Manoritta. Les fidèles y assisteront nombreux.

Collision.

Une collision a eu lieu, hier matin, vers six heures, à l'angle des rues St. Charles et Gravier, entre le char électrique No 156 et une charrette, conduite par Hy Dokes, couleur. Dommages, environ $10; personne n'a été blessé.

Mort de M. Jules Lazard.

Une dépêche reçue, hier matin, en ville, a appris la mort de M. Jules Lazard, survenue subitement ce même matin à New-York.

M. Lazard venait de s'établir dans la grande ville comme le représentant de la maison C. Lazard & Cie., de la Nouvelle-Orléans. Il y était depuis une quinzaine de jours à peine; et une lettre de lui reçue vendredi dernier, donnait de ses excellentes nouvelles, parlait de ses projets. Le pauvre jeune homme voyait l'avenir sous ses couleurs les plus riantes, quand la mort l'est venu ravir à l'affection de sa famille et de ses amis.

A l'occasion de son départ, les employés de la maison Lazard, qui le tenaient en la plus haute estime, s'étaient réunis et lui avaient offert une canne, un objet qui devait souvent les rappeler à son bon souvenir.

Cette mort atteint cruellement M. Charles Lazard, un de nos plus anciens et honorables commerçants, un homme entouré de considération, d'estime.

James King écrasé et instantanément tué par un char du Southern Pacific.

James King, âgé de 73 ans, employé comme gardien de nuit par le *Red River Steamboat Line*, a été tué, hier soir, à six heures et demie, au pied de la rue Gravier par un train du Southern Pacific R. R.

King essayait de traverser la rue pour se rendre sur le quai, quand il a été renversé par la locomotive. Il a eu les deux jambes écrasées, ainsi que le bras gauche.

Son corps a été transporté à la morgue et le mécanicien Mike Ryan, conduit au poste du onzième précinct.

King demeurait à l'angle des rues Front et Gravier; il laisse un fils et une fille, qui habitent Dubuque, dans l'Iowa.

Attaqué par des voleurs.

Hier matin, à cinq heures et demie, Joseph Estern, un laitier, a été attaqué sur sa charrette, Chemin du Bayou St-Jean, près du Soldiers' Home, par trois individus qui lui ont ordonné de vider ses poches.

Estern a opposé une vive résistance, et les malfaiteurs n'ont pas hésité à le menacer de leurs revolvers.

Heureusement, des passants sont arrivés au secours de Estern et ont mis ces assaillants en fuite.

Neuvaine préparatoire à la Fête de Notre-Dame de Prompt-Secours du 8 Janvier, dans la Chapelle des Ursulines.

Les grandes fêtes du Couronnement de la Statue de Notre-Dame de Prompt-Secours ont fait connaître de plus en plus la dévotion à Marie invoquée sous ce titre.

Notre-Dame de Prompt-Secours a été officiellement proclamée la Patronne de la Louisiane Dès lors, il convient d'avoir en Elle une grande confiance. Déjà Elle a prouvé maintes fois que son cœur maternel agrée cette dévotion. Aussi, son sanctuaire est-il devenu un lieu de pèlerinage, où, chaque jour, Elle voit accourir ses enfants, les uns en détresse pour implorer consolations et secours, les autres pour la remercier d'une grâce obtenue.

La fête du 8 Janvier, fameux anniversaire qui ne doit plus être oublié, étant la Fête principale de Notre Dame de Prompt-Secours, Monseigneur l'Archevêque désire qu'elle soit célébrée solennellement.

En conséquence, il y aura dans la Chapelle des Ursulines une neuvaine préparatoire, commençant le 30 décembre.

Chaque jour de la neuvaine, à 4 heures P. M., aura lieu la récitation du chapelet et des litanies de N. D. de P. S., suivie de la bénédiction du S. Sacrement. Le 8 Janvier, il y aura messe solennelle à 8 1/2 heures A. M. Les personnes de la ville sont invitées à assister à la neuvaine et à la fête.

Olympic Club.

Ce club donne demain soir la troisième "exhibition" de la série; gageons qu'elle ne le cèdera en rien à ses aînées.

Le programme accuse trois luttes avec gants: Mikie Finn et Wm Crawford; Alphonse Garcia et Louis Kneskies; Louis Guillebeau et Jess Clark; Solly Smith, de Los Angeles et Billy Smith, de Californie.

Cette dernière lutte sera le clou de la soirée; les combattants s'y feront assurément plaies et bosses; mais le club saura bien faire les choses, c'est-à-dire amuser (?) ses membres et leurs invités, sans enfreindre la loi.

Les billets sont en demande; il n'en est vendu un grand nombre déjà au prix de deux dollars.

Société de Bienfaisance Mutuelle de Pélican.

A la réunion spéciale de cette société le 16 de ce mois, les officiers dont les noms suivent ont été élus pour l'exercice de 1896 :

Président, Hon. A. L. Tissot; vice président, H. Meconnier, Sr; secrétaire, F. Léonce Fazende; secrétaire aux finances, Elie Lambert; trésorier. H. L. Frantz; grand marshal, John A. Bétat; assistant-marshal, Louis J. Guérin; administrateurs: Chas. Mermilliod, A. B. Reine, Dr. C. J. Lopez, Chas. T. Soniat, P. J. Spear, Oscar Masserat, Dr. John J. Archinard, A. Viviee, L. A. Moulié, H. Mathé. Médecine: Dr. John J. Archinard, allopathe; Dr. Chas. J. Lopez, homœopathe. Entrepreneurs: E. Bonnet, H. L. Frantz, F. Laudumiey. Agent fiscal: Branch State Nat. Bank. Pharmaciens: Eugène May, Gonzales & Desportes, Aug Freitag, A. C. de Monsabert, B. Vredenburgh, Oscar Robin, Vve A. F. Béroé, H. W. Roeling.

NOTES MONDAINES.

Les fiançailles de Mlle Fannie Rabelman et de M. Fountain Craig, sont annoncées. Le mariage aura lieu le 5 février 1896.

Le mariage de M. Lobit avec Mlle Reyhl a été célébré mardi dernier, à l'église Ste-Marie, en présence d'une nombreuse assemblée. La cérémonie nuptiale a été faite par le Rév Père Prisme.

Le bal des "Mystérieuses," qui va être donné le 10 janvier 1896 à l'Opéra Français, sera, dit-on, des plus beaux de la saison.

Le Afternoon Progressive Euchre club aura en prochaine réunion chez Mme R M. Roberts, dans les premiers jours de janvier.

Mlle Sallie Henderson est venue passer les fêtes avec ses parents, M. et Mme Wm Henderson.

Le mariage de Mlle Lucille Guillotte et de M. Edouard Rivet aura lieu en janvier.

M. R. L. Pinac est revenu de Tampa, Floride, où il se trouvait depuis quelque temps.

Un "Progressive Euchre Party" a été donné lundi dernier par M. et Mme Henry Denis, en l'honneur de leurs filles, Mlles Cécile et Alice Denis. Les premiers prix ont été gagnés par Mme Davis Ferris et M. John Tobin; le prix de consolation par Mlle Céleste Brittin. Parmi les personnes présentes étaient: M. et Mme T. J. Semmes, Mme Dave Ferris, M. et Mme Sidney White, Mlles Clara Gutherie, Jennie Westfelt, Charlotte Payne, Corinne Tebault, Arthémise Baldwin, Sallie Howes, May Van Benthuysen, Céleste Brittin, Bertha Hayward, Noël Forsyth; MM. John Tobin, Willis Forsythe, Frank Butler, Guy Horner, Gurley, Greenland, Tebault, Walter Van Benthuysen, Dr Hamilton Tebault, Louis McCaleb, H. Gurley, Sidney Rankett et Henry Denis.

Le banquet annuel des "Jesuites Alumni" aura lieu le 25 janvier 1896.

Le mariage de M. Horace McLain et de Mlle Viola Carey sera célébré en février.

Mlle Isabel Souchon et Mlles Jeannette et Lula Rioux sont attendues de Del'as. Tex., et elles ont passé plusieurs mois chez M. et Mme Henri Bungard.

Le mariage de Mlle Laura Livaudais et de M. Edmond Marchessene, Jr., a été béni mardi dernier, par le Rév. Père Sablanet, en l'Eglise St-Augustin. Le cortège composé des "ushers," MM. Maurice Bernard, Clarence Cocke, Fernand Wiltz et Oswald Duperier; des demoiselles d'honneur, Mlles Clarisse Manberret, Odette Fernandez, I. Moyrenne, et Nedmie Li, vaudais précédait la mariée, qui, au bras de son beau-frère, M. Frank Mayronne, s'est rendue à l'autel, et l'attendait M. Marchessene avec son best man, M. Edward Rohrer. A l'issue de la cérémonie, une réception a été donnée à la résidence des parents de la mariée.

Charmant le bal poudré donné vendredi par M. et Mme Eugène de Lavergne en leur admirable résidence de la rue Esplanade. Dans les salons éclairés de lumière et décorés de fleurs et de plantes, Mme de Lavergne et sa mère, Mme Schmidt, recevaient les nombreux invités qui gardèrent de cette fête si brillante un excellent souvenir. Parmi les assistants, nommons: M. et Mme Morrison Roe, M. et Mme Dan Edwards, M. et Mme Dr F. Larue, M. et Mme Cassius Meyer, M. et Mme Jos A. Hincks, M. et Mme Denis Lanaux, Mlles Simpson, May Van Benthuysen, Edna Trist, Stella Demorvelle, West, Sadie Courtney, Camille Gibert, Louise Chalaron, Corinne et Annette Hincks, Delbonde, Eda Rawley, Corinne Thibault, Lydia Guinn, M. Dothende, Stella et Inez Mendès, Marie et Régina Kernion, E. Stanett, KM. W. Palfrey, Blake Debline, G. Ferrier, L. McCaleb, J. T. Buddecke, Dr M. Landry, Dr F. Chalaron, John Tobin, E. Le Gardeur, E. Keep, W. Benoua, E. Thorn, R. Tyler, F. Levert, S. Escofier, H. Warner, St-Denis Villeré, W. et A. Spangenberg, George Kanoler, F. Joubert, G. Thibault, Dr H. Thibault, G. Toledano, George Kernion, J. Reynès, J. Harris, J. Stanett, W. Stanett, W. Dufour et autres.

Mercredi dernier a été célébré, en la Cathédrale St-Louis, le mariage de Mlle Lagan et de M. Foster De Buys. Une marquise était dressée devant le portail de l'église qui était entièrement décorée de plantes et de fleurs. La bénédiction nuptiale a été donnée au jeune couple par Mgr Janssens, assisté des Rév. Père Mignet et Janssens. La jeune fiancée, qui est fort jolie, portait une robe de satin blanc à traîne ornée de dentelles et des deux guirlandes de l'admirable bouquet qu'elle tenait à la main.

M. et Mme Alcide Mello invitent au mariage de leur fille Blanche avec M. Ferdinand Jaubert qui sera célébré le mercredi, 9 janvier, à 8 heures du soir, à la Cathédrale St Louis.

A propos du Théâtre Français de la Nouvelle-Orléans.

La saison d'Opéra de la Compagnie Damrosch est terminée. Elle a, dans certaines œuvres de Wagner, remporté de vifs succès et nous devons l'ajouter, des succès bien mérités. L'orchestre formé par M. Damrosch est de premier ordre, il est complet; il n'y manque absolument rien, et il compte dans son sein des instrumentistes hors ligne qui ont figuré avec honneur dans les premiers orchestres d'Europe. Nous n'en citerons que deux, le premier hautbois et l'artiste qui a si brillamment exécuté le solo de cornet, au second acte de "Siegfried".

Tout cela est incontestable, et l'*Abeille* n'a marchandé ses éloges, ni à ces excellents artistes, ni à leur chef—un musicien d'une grande valeur, un directeur musical d'une habileté rare, un conférencier très intelligent, très instruit, qui a fait passer, trois fois de suite, en une seule semaine, des moments bien agréables à l'amditoire d'élite qui l'écoutait.

Il ne faudrait pourtant pas conclure de tous ces éloges que, dans cette troupe tout-à-fait de premier ordre—nous ne craignons pas de le répéter—au point de vue de l'instrumentation, rien, absolument rien ne laisse à désirer. Les artistes de la scène ne sont pas sans défaut et nous aurions à cet égard, bien des réserves à faire.

Mais passons sur ce sujet. Nous n'avons jamais ici ou ailleurs, fait de la critique pour le plaisir d'éreinter et simplement d'égratigner des artistes qui ont droit à notre estime, à notre bienveillance, et que notre premier devoir, en ce pays, est d'encourager dans leurs généreux efforts, de soutenir dans la pratique si difficile de leur art, de défendre même contre les attaques souvent injustes, inspirées par l'ignorance ou le préjugé.

C'est donc avec un sincère regret que nous voyons partir la compagnie Damrosch qui nous a fait entendre des œuvres de valeur que nous ne connaissions pas; c'est très sincèrement que nous lui disons au revoir, à l'année prochaine.

Mais nous avons aussi des devoirs à remplir envers la population créole, française ou tout au moins latine par ses origines, par ses mœurs et, surtout, par le sentiment de l'art qu'elle a entretenu parmi nous, pendant tant d'années, par les institutions qu'elle a soutenues, depuis plus d'un d'un siècle, avec autant de générosité que d'intelligence et de constance. Il serait indigne d'un journal comme l'*Abeille*, qui est le défenseur naturel de ces institutions, de les laisser dépérir, de ne pas protester hautement contre les tentatives que l'on ferait, ouvertement ou sourdement, pour les ruiner.

Il courait, depuis quelques jours, des bruits très fâcheux sur l'avenir de l'Opéra français. On l'abandonnait, disait-on, à son malheureux sort. On était prêt à briser avec des traditions, devenues presque séculaires, et l'on se jetait étourdiment dans les bras d'une entreprise étrangère, qui allait américaniser ou germaniser notre théâtre.

A quel point ces bruits étaient-ils fondés? C'est ce que nous n'avons pas à dire pour le moment. Nous reviendrons peut-être plus tard, sur ce grave sujet. Nous nous bornerons, aujourd'hui, à rassurer le public, justement alarmé; mais nous sommes obligés de déclarer que le théâtre français de la rue Bourbon a couru un grave danger, et qu'il est temps qu'on lui vienne en aide, qu'on lui donne une meilleure direction, si l'on veut pas le laisser périr misérablement. Nous n'avons plus que deux institutions françaises à la Nouvelle-Orléans — les stations de Carême à la Cathédrale et les quatre mois d'hiver de l'opéra de la rue de Bourbon. Sachons au moins les défendre courageusement et les maintenir généreusement.

A bon entendeur, demi-mot.

ENVOIS A L'ABEILLE.

Il nous vient du New England Mutual Life Insurance Co., de Boston, Mass., un fort joli calendrier représentant une école de la Nouvelle Angleterre et du New Orleans Brewing Association, un almanach dont le sujet est une admirable marine.

MUSIQUE NOUVELLE.

Nous recevons de M. Philip Werlein une fort jolie valse, "The New Woman," et trois admirables romances. "My Jack's sailing Home from the Sea," par E. Naspeville; "The Girl I took along," paroles de L. B. Blanche et musique de Mlle Eugénie Boniel; et "The old Brown Cot by the Hill," solo et quartette par M. Louis Blake.

Au Bon Marché.

Ceux qui disent que le commerce se déterne du deuxième district, que bientôt il ne sera possible de faire des emplettes en deçà de Canal, seraient bien surpris de voir le nombre d'acheteurs de goût, d'amateurs de ces menus objets précieux que chacun offre à l'occasion des fêtes, même de curieux, qui visitent tous les jours le magasin de M. F. A. Brunet, au nouveau numéro 313 de la rue Royale. Leur opinion changerait assurément, car à moins d'être de parti pris, ils se verraient dans la nécessité de se rendre à l'évidence.

Il est juste de dire qu'un tel succès est dû entièrement au caractère entreprenant de M. Brunet.

Bien peu savent aussi bien que lui deviner ce qui plaira au public la saison prochaine, et il prépare son stock en conséquence.

Si le nom de M. Brunet était gravé sur tous les objets achetés chez lui, on pourrait prochainement le voir dans toutes les parties de la ville et dans les campagnes, car bien nombreux sont les bijoux de toutes sortes déjà sortis de son magasin.

Nous pourrions décrire bien des nouveautés exquises exposées dans ses vitrines, mais nous préférons donner le conseil de visiter le Magasin du Bon Marché, 313, rue Royale, ancien 61.

(Communiqué.)

LA RUE CLAIBORNE.

M. l'Editeur,

J'ai été agréablement surpris dernièrement en voyant déposer des matériaux rue Claiborne, près de l'avenue Esplanade. En interrogeant quelques personnes, j'ai appris que le côté du fleuve de cette rue, de Canal à Champs-Elysées, allait être pavé avec des briques vitrifiées, pavage semblable à celui qui a été fait avenue de l'Esplanade, de Claiborne à Galvez.

Comme les améliorations ont toujours été faites dans la partie supérieure de la ville, je n'ai pas ajouté foi à ce dire. Ayant beaucoup voyagé, j'ai pu voir dans d'autres villes ce que peuvent des améliorations de ce genre. Dans les principales villes du Nord, ce pavage est très répandu et fort apprécié.

Je ne doute nullement que les propriétés de cette rue ne gagnent en valeur, (car la rue Claiborne est appelée à devenir un grand boulevard); si les deux côtés en sont bien pavés. Les propriétaires verront bientôt fructifier les capitaux qu'ils auront placés dans ce pavage. J'ai remarqué dans plusieurs de nos principales avenues, que les pavages sont différents, cela les dépare, car l'uniformité en pareils cas devient de l'embellissement.

UN ABONNÉ.

LAZARD—Décédé dans la ville de New York, le samedi 21 décembre à 4 heures A. M., à l'âge de 24 ans, JULES C. LAZARD, fils de Calme Lazard et de feue Sarah Goudchaux, natif de la Nouvelle-Orléans.

L'avis de l'enterrement sera donné plus tard.

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & Co., Limité.
F. LAUDUMIEY, Directeur.

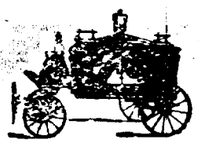

Entrepreneur de Pompes Funèbres
Bureau: 1139 et 1130, Avenue Nord Remparts.
20 fév—1 an

Représentation Extraordinaire!

La Représentation aura lieu à l'Opéra Français,

Le Mercredi, 30 Déc. à 8 h. du soir

Au bénéfice du fonds de l'Antiochene, sous le patronage de l'Association Auxiliaire des Dames, par le

Capt. Charles Humphreys,
de l'Armée des Etats-Unis

Billets, 50 sous. A vendre chez Grunewald. Loges réservées, 25 sous extra On peut se les procurer à la date du 24 et 30 décembre.
22 déc—22 23 29 30

La meilleure de toutes les Poudres-Levain.—Dernier rapport du Gouv. des E. U.

Royal Baking Powder
ABSOLUMENT PUR.

FEUILLETON.

No 81 Commencé le 18 septembre 1895.

Blessée au Cœur.

PAR JULES MARY.

TROISIÈME PARTIE.

LES AMOURS DE COLLIVET.

XIV

(Suite.)

—Je suis seule, maintenant, dit-elle, très bas, très bas.... et j'ai peur de la solitude.... Je voudrais auprès de moi quelqu'un qui puisse me parler d'elle.... Ainsi, elle ne serait pas morte tout à fait pour moi....

Il eut une bouffée de sang aux pommettes.

Est-ce que, vraiment, il avait bien entendu?

Est-ce que, vraiment, c'était une [illegible] de joie folle que Marinette faisait luire à ses yeux?

[illegible] Marinette, qui mieux que moi, [illegible] que Denise ma sœur, [illegible] vous parler de ma pauvre [illegible]!

—Oui! je l'ai pensé, dit-elle ré[illegible], j'ai peur de devenir fou, Marie, ne vous jouez pas de moi.... Marie est-il vrai que je pourrais vous revoir enfin.... et ne plus vous quitter, et vivre au près de vous?

—Peut-être....

—Oh! mon Dieu! mon Dieu!

—A de certaines conditions, pourtant.

—Tout, j'accepte tout!

Et haletant, il passa les doigts sur ses yeux.

Il tendit la main comme pour lui dire de ne plus parler. L'émotion avait été si violente qu'il avait un éblouissement. Elle le considérait, silencieuse, les yeux pleins d'une haine implacable.

Mais, quand il revint à lui, et qu'il la revit, les yeux de Marinette avaient changé de regard.

Ils étaient redevenus tristes, presque doux.

—Quelles sont vos conditions, Marinette?

—Je ne veux plus être à votre merci et l'esclave de vos brutalités comme autrefois. Je veux, si vous me menacez, si vous oubliez vos promesses, pouvoir vous menacer à mon tour et vous rappeler au sang-froid.

—Oh! Marie, Marie, tout ce que vous voudrez!

—J'ai